



Guidelines for Contemporary Art Exhibitions Lignes directrices pour les expositions d'art contemporain

Prince of Wales Northern Heritage Centre (PWNHC)
Centre du patrimoine septentrional Prince-de-Galles (CPSPG)

The Prince of Wales Northern Heritage Centre (PWNHC) creates and hosts exhibits in an engaging, meaningful, and educational manner for the benefit of Northwest Territories (NWT) residents and visitors.

The PWNHC accepts applications for Contemporary Art Exhibitions in the Mezzanine and Bridge spaces. Contemporary Art Exhibits can feature artwork on a wide variety of themes and different media, including two- and three-dimensional artwork.

Eligibility

Individual artists or groups may apply for a Contemporary Art Exhibit. Applications are reviewed by the Exhibits Committee once a year. Priority will go to NWT-based artists, but artists from outside the territory may also apply.

Themes for Contemporary Art Exhibits should be of interest to a wide variety of visitors to the PWNHC. Themes should relate to the exhibits mandate, which is: to showcase the people, culture, and land of the Northwest Territories.

Consultation

The PWNHC encourages applicants to visit the heritage centre to see the exhibition spaces available. In addition, you may contact the Assistant Director, who can offer general advice about display options and discuss timelines before you submit your application.

Exhibition Space

Contemporary Art Exhibits are limited to the Mezzanine and/or Bridge area.

Le Centre du patrimoine septentrional Prince-de-Galles (CPSPG) monte et accueille des expositions intéressantes, importantes et éducatives au profit des Ténos et des touristes.

Le CPSPG accepte que vous présentiez des expositions d'art contemporain sur la mezzanine et le pont. N'hésitez pas à y exposer des œuvres d'art portant sur divers thèmes et utilisant différentes matières (des œuvres à deux ou à trois dimensions, par exemple).

Admissibilité

Les artistes ou les groupes peuvent demander à présenter une exposition d'art contemporain. Le Comité des expositions examine les demandes une fois par an. La priorité est donnée aux artistes basés aux TNO, mais les autres artistes peuvent également poser leur candidature.

Les thèmes abordés aux expositions d'art contemporain doivent s'adresser à une grande diversité de visiteurs et être liés au mandat de ces expositions, qui est de mettre les gens, la culture et le territoire des Territoires du Nord-Ouest en valeur.

Consultation

Le CPSPG encourage les candidats à se rendre au musée pour avoir une idée des espaces d'exposition. Par ailleurs, vous pouvez prendre contact avec la directrice adjointe avant de présenter votre demande pour en savoir plus sur les configurations possibles de l'exposition et sur les échéances à respecter.

Espace d'exposition

Les expositions d'art contemporain sont limitées à la mezzanine et au pont.



Exhibition Dates & Deadlines

Each year, two exhibits are featured for six months each.

The annual cut-off deadline for Contemporary Art Exhibition applications is March 31 at midnight.

Contemporary Art Exhibitions are selected at least one year in advance of the showing date. For example, if you submit your application by March of one year, the exhibition will occur in one of two six-month periods in the following year – June 1 to November 30 or December 1 to May 31.

You may submit your application at any time throughout the year. It will be held until it is reviewed by PWNHC Exhibitions Committee four (4) weeks following March 31. Applicants can anticipate a response from the PWNHC within six (6) weeks of application deadline.

Selection Criteria

The committee considers a number of criteria when reviewing applications, which may include:

- The applicant's connection to the NWT;
- The themes/concepts being explored and their relevance to the PWNHC's exhibition mandate;
- The work's interest to a broad range of PWNHC visitors;
- The uniqueness of the work;
- The artist's ability to present and display the work in a professional way.

Follow-up interviews may be part of the selection process.

Sale of art

- Contemporary Art Exhibits are for display only (not for sale).
- The PWNHC cannot facilitate or promote the commercial sale of artwork or other materials. Artists' business cards or contact information can be displayed with the show for personal promotion.
- Works must stay on exhibit throughout the show period.

Dates et échéances des expositions

Chaque année, nous présentons deux expositions durant six mois chacune.

La date limite annuelle pour soumettre les demandes d'exposition d'art contemporain est fixée au 31 mars à minuit.

Les expositions d'art contemporain sont choisies de un à deux ans avant leur inauguration. Par exemple, si vous présentez une demande avant le 31 mars 2017, l'exposition durera six mois, soit du 1er juin 2018 au 30 novembre 2018, soit du 1er décembre 2018 au 31 mai 2019.

Vous pouvez présenter une demande à tout moment de l'année. Elle sera conservée jusqu'à ce que le Comité des expositions du musée l'examine au cours des quatre semaines suivant le 31 mars. Les candidats peuvent s'attendre à recevoir une réponse du CPSPG dans les six semaines suivant cette échéance.

Critères de sélection

Au moment d'examiner les demandes, le Comité prend en compte un certain nombre de critères, notamment :

- le lien du candidat avec les TNO;
- les thèmes et concepts explorés et leur pertinence dans le mandat du CPSPG encadrant les expositions;
- l'intérêt des œuvres pour les visiteurs du musée;
- le caractère unique du travail;
- la capacité de l'artiste à présenter son travail de façon professionnelle.

Le processus de sélection pourrait donner lieu à des entrevues de suivi.

Vente d'art

- Les œuvres figurant dans les expositions d'art contemporain ne peuvent être vendues.
- Le CPSPG ne peut faciliter ni encourager la vente commerciale des œuvres d'art ou d'autres articles. Les artistes peuvent présenter leurs cartes professionnelles pendant leur exposition dans un effort de promotion personnelle.
- Les œuvres doivent rester exposées pendant toute la durée de l'exposition.



Shipping

- Artists are responsible for shipping the exhibit to and from the PWNHC. When resources allow, PWNHC may cover return shipping. This is negotiated at time of contract.
- Artwork must be picked up all together or shipped in its entirety to a single address.

Artist Fees

- The PWNHC does provide a modest artist fee.

Opening Event

- PWNHC will provide some promotion of the exhibit.

Public Hours

- With the exception of a few statutory holidays, the PWNHC is open daily from 10:30 am to 5:00 pm, and Thursdays from 10:30 am to 9:00 pm for public viewing of exhibited works.

If your exhibition proposal is approved:

- The PWNHC will appoint a coordinator to arrange exhibition details and PWNHC resources.
- The artist will sign a contract with PWNHC, and a loan agreement will be provided.
- The PWNHC Exhibits Committee retains final approval of all content, design, production, and promotion of all aspects of the exhibit.
- The PWNHC Exhibitions Committee reserves the right to alter the schedule, quantity of exhibit materials, or allocated space of the exhibition in order to meet PWNHC operational requirements and resources. This may require an amendment to the artist's contract.

Funding Assistance

If you require funding assistance (for shipping, printing, framing, etc.) we encourage you to seek funding from external agencies, such as the NWT Arts Council, ITI SEED funding, or Canada Council for the Arts. The PWNHC only provides a modest artist fee and in-kind support with exhibit installation.

Expédition

- Les coûts d'expédition des œuvres au musée sont à la charge des artistes. Le CPSPG pourrait couvrir les frais de retour si les ressources le permettent à la fin de l'exposition. Ces points sont négociés au moment de signer le contrat.
- Vous devez récupérer ou envoyer toutes les œuvres d'art en même temps à une seule adresse.

Cachets d'artistes

- Le CPSPG offre un modeste cachet d'artiste.

Vernissage

- Le musée fera la promotion des expositions.

Heures d'ouverture au public

- À l'exception des jours fériés, le CPSPG est ouvert au public tous les jours de 10 h 30 à 17 h, et le jeudi de 10 h 30 à 21 h.

Si votre proposition d'exposition est approuvée :

- Le CPSPG désignera un coordonnateur qui peaufinera les détails de l'exposition et organisera les ressources du musée.
- L'artiste signera un contrat avec le CPSPG et une entente de prêt sera fournie.
- Il revient au Comité des expositions du CPSPG d'approuver l'ensemble des contenus, de la conception, de la production et de la promotion de tous les aspects de l'exposition.
- Le Comité des expositions du CPSPG se réserve le droit de modifier le calendrier, le nombre d'œuvres présentées ou l'espace octroyé dans le but de respecter les exigences opérationnelles et les ressources du musée. Cela pourrait nécessiter la modification du contrat conclu avec l'artiste.

Aide financière

Si vous avez besoin d'une aide financière (pour l'expédition, l'impression, l'encadrement, etc.), nous vous encourageons à demander du financement auprès d'organismes externes tels que le Conseil des arts des TNO, le Programme d'appui aux entrepreneurs et au développement économique (PAEDE) ou le Conseil canadien des arts. Le CPSPG offre uniquement un modeste cachet d'artiste et une contribution non financière (installation de l'exposition).



PWNHC Assistance

The PWNHC is involved in a variety of internal and external projects throughout the year. Once approved, the levels of assistance provided for temporary exhibitions are subject to operational requirements and available resources:

PWNHC MAY be available to provide:	PWNHC is NOT able to provide:
Editing of exhibit text	Exhibition research or writing
Design advice for selection of exhibition components and layout for display	Initial concept drawings
Advice regarding permission/copyright required by exhibitor	Getting outside permission to use objects, quotes, other materials
<ul style="list-style-type: none">Graphic panel/label designPrinting & mounting of graphics	Additional or oversize graphic design/printing, or design/printing of supporting materials
<ul style="list-style-type: none">Glass casesDisplay doors/hanging systemsMultimedia equipmentAvailability of this equipment varies depending on PWNHC operational requirements.	Fabrication or purchase of custom exhibit cases, display systems or equipment specific to the installation.
<ul style="list-style-type: none">Installation & maintenance <p>The artist is welcome to assist with installation and dismantling.</p>	Internet access. Any web-based materials will need to be saved on an external storage device (e.g., DVD or flash drive).
<ul style="list-style-type: none">Promotion (PWNHC website, PWNHC Facebook, GNWT newsletter)Public programming	Commercial sales of artwork or related items
Condition reports of objects (at start & end of exhibition period)	Treatment conservation (stabilization of objects through physical and chemical methods)
On premises insurance coverage is provided. Outgoing shipping & insurance is sometimes provided.	The PWNHC will not be responsible for incoming packing, shipping costs or insurance coverage.



Aide du CPSPG

Le musée participe à divers projets internes et externes tout au long de l'année. Une fois approuvées, les aides fournies pour les expositions temporaires doivent respecter les exigences opérationnelles et les ressources disponibles :

Le CPSPG POURRAIT offrir ce qui suit :	Le CPSPG NE peut PAS fournir ce qui suit :
Relecture du texte de l'exposition	Recherches ou rédaction du texte de l'exposition
Conseils sur la conception pour sélectionner les éléments de l'exposition et leur disposition	Plans initiaux du concept
Conseils sur les autorisations et les droits d'auteur requis de la part de l'exposant	Obtention des autorisations externes pour utiliser les objets, les citations ou d'autres articles
<ul style="list-style-type: none">• Conception graphique des panneaux et des étiquettes• Impression et montage des éléments graphiques	Conception graphique ou impression supplémentaire ou grand format, ou conception et impression de documents d'appui
<ul style="list-style-type: none">• Vitrines en verre• Portes d'exposition et systèmes d'accrochage• Matériel multimédia• La disponibilité de ces équipements varie en fonction des exigences opérationnelles du CPSPG.	Fabrication ou achat de boîtes d'exposition sur mesure, de systèmes de présentation ou d'équipement propre à l'installation.
<ul style="list-style-type: none">• Installation et entretien <p>L'aide de l'artiste serait appréciée pour l'installation et le désassemblage de l'exposition.</p>	Accès Internet. Tout contenu basé sur le Web devra être sauvegardé sur un dispositif de stockage externe (p. ex., DVD ou clé USB).
<ul style="list-style-type: none">• Promotion (site Web et page Facebook du CPSPG, bulletin d'information du GTNO)• Programmes pour le public	Vente commerciale des œuvres d'art ou d'articles associés
Rapport sur l'état des objets (au début et à la fin de l'exposition)	Traitement de conservation (processus de stabilisation d'objets par des méthodes physiques ou chimiques)
Assurance fournie dans les locaux du musée. Nous couvrons parfois le retour des objets et l'assurance associée.	Le CPSPG ne sera pas responsable de l'emballage, des frais d'expédition ou de l'assurance des objets arrivant au musée.



Submitting your Application

Once submitted, exhibition applications and supplementary documentation becomes the property of the PWNHC. Do not submit original artwork as it will not be returned.

Online

Email your application to the Assistant Director:
julie_ross@gov.nt.ca

In Person

Prince of Wales Northern Heritage Centre
4750 48th St.

Attn: Assistant Director
Office Hours: 8:30am - 5pm, Monday - Friday

By Mail

Prince of Wales Northern Heritage Centre
Government of the Northwest Territories
Attn: Assistant Director
Box 1320
Yellowknife NT X1A 2L9

If you have questions, contact the
Assistant Director at (867) 767-9347 x 71195.

Candidature

Une fois soumis, les demandes et les documents complémentaires deviennent la propriété du CPSPG. N'envoyez pas vos œuvres d'art originales, car elles ne vous seront pas retournées.

Demande en ligne

Envoyez votre candidature par courriel à la directrice adjointe : julie_ross@gov.nt.ca

Demande en personne

Centre du patrimoine septentrional Prince-de-Galles
4750, 48^e Rue

À l'attention de la directrice adjointe
Horaires : de 8 h 30 à 17 h, du lundi au vendredi

Demande par la poste

Centre du patrimoine septentrional Prince-de-Galles
Gouvernement des Territoires du Nord-Ouest
À l'attention de la directrice adjointe
C. P. 1320
Yellowknife NT X1A 2L9

Pour toute question, veuillez vous adresser à
la directrice adjointe au 867-767-9347, poste 71195